

LE RÉSEAU DES INTERVENANTES EN SERVICES DE GARDE À DOMICILE D'OTTAWA

TRousse DE DEMARRAGE

Documentation destinée aux responsables de la garde d'enfants en milieu familial par le Réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa, 30 chemin Colonnade, unité 275, Ottawa, Ontario, K2E 7J6

Renseignements supplémentaires :

Tél. : (613) 749-5211, téléc. : (613) 749-6650 ou courriel : admin@ccprn.com

Services en français : tél. : (613) 749-5211 poste 24

Site Internet : www.ccprn.com

À propos de cette trousse

Cette trousse renferme des renseignements et suggestions au sujet des nombreux éléments auxquels il faut songer pour offrir un service de garde en milieu familial.

Si vous envisagez offrir des services de garde en milieu familial, l'information fournie vous permettra de prendre une décision éclairée et de déterminer si ce genre de travail vous convient. Si vous venez d'ouvrir une garderie en milieu familial, les renseignements et suggestions constitueront un bon point de départ. Si votre garderie en milieu familial est déjà bien établie, l'information devrait vous aider dans les tâches importantes que vous accomplissez.

Après avoir eu l'occasion d'assimiler l'information, vous aurez peut-être quelques questions à demander. N'hésitez pas à téléphoner au le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa... si nous ne pouvons pas répondre à vos questions, nous trouverons quelqu'un qui sera en mesure de le faire! En plus, nous organisons régulièrement des séances de démarrage durant l'année; vérifiez dans le bulletin ci-joint les dates de la prochaine séance.

Prenez le temps de vous familiariser avec nos coordonnées, services et projets spéciaux. Notre organisme se développe rapidement, jouit d'un personnel et d'un conseil d'administration dévoués et est ouverte à l'apport de ses membres. Pour devenir membre, il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion; vous recevrez notre bulletin et recevrez votre carte de membre.

Merci de votre intérêt

et

BIENVENUE!

Le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa

TABLE DES MATIÈRES

1.0	QUI SOMMES-NOUS?	4
2.0	QUELS SONT NOS OBJECTIFS?.....	4
3.0	QUELS SERVICES OFFRONS-NOUS?	4
4.0	SÉANCES DE DÉMARRAGE	6
5.0	IMPÔT SUR LE REVENU ET TENUE DE REGISTRES	6
6.0	ENREGISTREMENT DE VOTRE GARDERIE EN TANT QUE PETITE ENTREPRISE ..	8
7.0	RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL	8
8.0	ASSURANCE-RESPONSABILITÉ	9
9.0	DÉTERMINATION DES TARIFS.....	9
10.0	COMMUNICATION INITIALE PAR TÉLÉPHONE	11
11.0	ENTREVUES	12
12.0	PUBLICITÉ	13
13.0	VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ	14
14.0	ENFANTS MALADES	16
15.0	ACHAT À RABAIS POUR LES RESPONSABLES DE LA GARDE D'ENFANTS.....	16
16.0	EXEMPLE DE PROGRAMME POUR LA JOURNÉE	17
	Exemple de programme.....	18
17.0	EXEMPLE DE MENU POUR UNE SEMAINE	20

Annexe 1 : Agences accréditées de garde en milieu familial	21
Annexe 2 : Centres de ressources familiales	23
Annexe 3 : Exemple de ligne de conduite au sujet des enfants malades.....	25
Annexe 4 : Portions pour tout-petits et Guide alimentaire quotidien.....	26
Annexe 5 : Publications – Formulaire de commande	27
Annexe 6 : Entente de garde d'enfants.....	28
Annexe 7 : Entente de garde d'enfants. Modèle	30
Annexe 8 : Énoncé de principes	31
Annexe 9 : Exemple de formulaire de renseignements sur l'enfant	33
Annexe 10 : Exemples de formulaires de renseignements/consentement	35
Annexe 11: Tarifs quotidiens Résultats du sondage auprès des responsables de garde d'enfants 2008.....	38
Annexe 12 : Avantages de l'adhésion	40

1.0 QUI SOMMES-NOUS?

Le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton est un organisme de charité à but non lucratif subventionné par le ministère des services sociaux et communautaires et la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Nous offrons une formation, des renseignements, des ressources et un soutien aux responsables de services de garde en milieu familial de la région d'Ottawa-Carleton. Nous représentons plus de 700 membres.

2.0 QUELS SONT NOS OBJECTIFS?

- encourager la prestation de services de garde d'enfants de qualité;
- accroître la communication entre les responsables de services de garde et combattre l'isolement que suscite leur travail;
- offrir aux responsables de services de garde de la formation, un soutien et des renseignements;
- sensibiliser le public à la garde en milieu familial;
- intervenir au nom des responsables de services de garde et faire valoir leurs intérêts et préoccupations;
- aider les responsables de services de garde et encourager l'organisation de programmes dans d'autres secteurs en vue de l'établissement de groupes de responsables de services de garde;
- servir de ressource pour d'autres programmes afin de fournir des services aux responsables de services de garde.

3.0 QUELS SERVICES OFFRONS-NOUS?

- **Trousses de démarrage.** Ces trousse renferment des renseignements essentiels notamment sur la nutrition, la santé, la sécurité, l'administration, l'impôt sur le revenu, les activités et les programmes.
- **Séances de démarrage.** Ces séances, conçues spécialement à l'intention des personnes qui débutent dans le domaine de la garde d'enfants, sont axées sur les questions administratives, la publicité, les entrevues avec les parents/ clients, le recours à des ententes écrites entre parents et responsables de services de garde et d'autres questions qui intéressent la garde d'enfants en milieu familial.
- **Formation.** Des ateliers sur divers sujets intéressant les responsables de services de garde sont offerts régulièrement à plusieurs endroits de la région. Nous organisons en moyenne chaque année plus de 50 ateliers qui attirent plus de 800 personnes.
- **Ligne de réconfort.** Service téléphonique qui permet d'obtenir des renseignements, un aiguillage ou des conseils, ou simplement de parler à quelqu'un.
- **Bulletin.** Le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton produit et diffuse le bulletin bimensuel *Together in Caring*, axé sur la garde d'enfants. Ce bulletin renferme des articles sur divers sujets.

- **Réseaux.** Nous avons établi dans la région d'Ottawa-Carleton plusieurs réseaux qui permettent aux responsables de services de garde de s'entraider, d'échanger des renseignements, et d'organiser des activités de groupe.
- **...Et plus encore.** Le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton organise également des sorties pour les responsables de services de garde et les enfants et des activités sociales. Il s'occupe du cours de premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean et a été impliqué dans le développement d'une formation de base des responsables de services de garde (une initiative résultant de la coopération entre le Groupe de ressources pour les familles et les organismes de garde d'enfants à domicile). En outre, nos employés et bénévoles participent activement aux travaux de nombreux comités consultatifs et de travail s'occupant de questions liées à la garde d'enfants aux échelons municipal, provincial et national.

4.0 SÉANCES DE DÉMARRAGE

Pour faire suite à cette documentation, le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton offre aussi périodiquement des séances de démarrage, c'est-à-dire des ateliers en soirée à l'intention des responsables de services de garde nouvelles ou éventuelles, qui ont lieu à divers endroits dans la région d'Ottawa. Ces séances sont animées par une responsable d'expérience du réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton, qui présente aux participantes l'aspect administratif d'une garderie à domicile.

Les séances de démarrage sont une excellente occasion d'obtenir des renseignements, des avis et des idées sur tous les aspects d'une garderie à domicile. Les lieux et dates des séances de démarrage sont annoncés dans la section sur les occasions éducatives de notre bulletin bimensuel (dont un numéro récent est inclus à titre d'exemple dans cette trousse).

5.0 IMPÔT SUR LE REVENU ET TENUE DE REGISTRES

Il est important, pour l'impôt sur le revenu, de tenir un registre de votre revenu et de vos dépenses de garde d'enfants.

- **Revenu**

1. Conservez des copies carbonées des reçus donnés aux parents.
2. Tenez un journal de caisse, c'est-à-dire un livre dans lequel vous indiquez les présences et le revenu.
3. Conservez des copies des feuilles de temps de l'agence pour les dossiers de présence ainsi que les talons de chèques qui vous sont donnés pour vérifier les T4A.
4. Ayez un calendrier sur lequel vous notez les présences chaque jour.
5. Achetez un « calendrier de garderie à domicile » sur lequel vous pouvez indiquer les présences et dépenses mensuelles.

- **Dépenses**

La chose la plus importante dont vous devez vous rappeler est d'obtenir et de conserver des reçus pour tout.

Conservez les reçus de votre entreprise pendant sept ans. Essayez d'obtenir un reçu pour tout achat. Au cas où vous ne pourriez pas obtenir un reçu (p. ex., billets d'autobus, achat de crème glacée, achat à une vente de garage), conservez dans votre sac à main un livre de reçus que vous pouvez remplir et demander au vendeur de signer. Si le vendeur ne veut pas signer, faites-le vous-même. Prenez l'habitude de noter vos achats au verso des reçus. En ce qui concerne vos registres de dépenses :

1. Établissez-vous un système de dossiers ou d'enveloppes pour conserver les reçus correspondant à chacune de vos catégories de dépenses (p. ex., fournitures de jeu). Vous pouvez additionner vos reçus une fois par semaine, par mois ou même par année.

2. Créez un système de classement pour vos reçus et ayez un grand livre pour consigner régulièrement vos dépenses.
3. Songez à utiliser le système à deux enveloppes : dans une enveloppe, gardez les reçus de magasins d'alimentation et dans l'autre, tous les autres reçus; classez les reçus et additionnez-les au moment de préparer votre déclaration d'impôt.

N'essayez pas de créer un système de tenue de livres trop compliqué si vous n'êtes pas normalement une personne très organisée; cela vous frustrera, et vous renoncerez sans doute à votre système. L'important est de conserver tous vos reçus et de tenir un registre de votre revenu.

Remarque : Chaque année, au mois de février et mars, le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton offre des ateliers au sujet de l'impôt sur le revenu. Surveillez votre bulletin pour connaître les dates et l'endroit près de chez vous où ils auront lieu.

6.0 ENREGISTREMENT DE VOTRE GARDERIE EN TANT QUE PETITE ENTREPRISE

Il n'est pas nécessaire d'enregistrer auprès du gouvernement de l'Ontario les garderies en milieu familial; toutefois, si vous voulez établir votre entreprise et profiter des avantages fiscaux offerts aux petites entreprises, vous pouvez explorer la possibilité de le faire. Il y a diverses ressources disponibles à la bibliothèque municipale ou auprès des bureaux d'entraide provinciaux.

Si vous voulez utiliser sur les reçus que vous remettez aux parents un nom autre que le vôtre, par exemple « Garderie de l'arc-en-ciel », vous devriez enregistrer cette désignation. Communiquez avec le Centre d'entrepreneuriat au 560-6081 pour obtenir des renseignements supplémentaires ou avec le Bureau des renseignements sur l'impôt des entreprises de Revenu Canada au 1-800-959-5525.

7.0 RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL

La *Loi sur les garderies* précise le nombre d'enfants dont vous pouvez vous occuper. Selon cette loi, chaque ménage ne peut s'occuper que de cinq enfants âgés de 10 ans ou moins. Cela ne vous empêche pas de garder plus de cinq enfants étant donné que certains fréquentent peut-être la garderie à temps partiel. Toutefois, **vous ne pouvez pas garder chez vous plus de cinq enfants en même temps**. Ce nombre exclut vos propres enfants (quel que soit leur âge). Pour obtenir un exemplaire de la Loi, communiquez avec la Librairie du gouvernement de l'Ontario au 238-3630 (de l'extérieur d'Ottawa composez le 1-800-268-8758).

Si vous travaillez pour une agence de garde, vous devrez confirmer les numéros avec votre conseillère.

8.0 ASSURANCE-RESPONSABILITÉ

Bien que la loi n'exige pas d'avoir une assurance, dans la pratique, cela est essentiel pour garder des enfants dans votre domicile. Les accidents arrivent; si un enfant est blessé pendant que vous en avez la charge, vous pourriez être tenue responsable. Toute personne qui assure des soins à des enfants doit s'assurer que son assurance-responsabilité (en tant que propriétaire ou locataire) englobe les enfants qui sont gardés; sinon, il est recommandé d'obtenir une police de garderie distincte.

Le Bureau d'assurance du Canada recommande un million de dollars par incident.

Vous devriez donc :

1. Communiquer par écrit avec votre compagnie d'assurances ou un courtier pour lui signaler que vous gardez des enfants à domicile. Renseignez-vous sur la couverture additionnelle que vous devriez avoir et demandez combien cela vous coûtera. Certaines compagnies d'assurances incluront un avenant dans votre police d'assurance domiciliaire pour couvrir les enfants que vous gardez tandis que d'autres offriront une police spéciale de garderie à domicile.
2. Savoir que de plus en plus de compagnies d'assurances refusent d'assurer les garderies à domicile ou n'assurent qu'un nombre restreint d'enfants (trois, dans la plupart des cas). Si votre agent vous dit qu'il ne vous coûte rien d'inclure les enfants que vous gardez, demandez que cette information soit consignée par écrit (au besoin, insistez).
3. Déterminer ce qui est couvert. Les enfants sont-ils protégés lorsqu'ils vont en excursion? Quand vous faites appel à un remplaçant pour garder les enfants chez vous? Quand ils sont chez le remplaçant? etc.
4. Vous assurer que votre assurance automobile s'applique aux enfants que vous gardez lorsque vous vous déplacez en voiture.

9.0 DÉTERMINATION DES TARIFS

Il est étonnant de constater le nombre de responsables de services de garde qui, avant de commencer à annoncer, n'ont pas encore songé aux tarifs qu'elles vont exiger. Bon nombre s'adressent aux parents pour savoir combien ces derniers payaient leur gardienne précédente ou combien ils seraient disposés à payer. N'oubliez pas, c'est votre entreprise. Quand vous communiquez avec une entreprise, vous vous attendez à ce qu'on vous dise combien ses services coûteront.

Lorsque vous fixez vos tarifs, tenez compte de vos dépenses notamment pour l'alimentation, les jouets et le matériel; exigez un montant qui vous permettra de toucher un revenu suffisant après déduction de vos dépenses. Après avoir établi vos tarifs, choisissez un moment de l'année auquel vous les examinerez (et les augmenterez peut-être), et informez les parents de votre politique. Comme n'importe quel travailleur, vous avez droit à des augmentations annuelles de votre revenu pour tenir compte du coût de la vie. Il vous sera plus facile de discuter d'augmentations avec les parents si ces derniers savent quand ils peuvent s'attendre à des hausses. Septembre est un bon moment pour augmenter vos tarifs, si vous avez l'intention

de le faire, étant donné que c'est alors que surviennent la plupart des changements dans votre garderie (p. ex., enfants qui commencent l'école).

Pour décider de vos tarifs, tenez compte des facteurs suivants :

- **Votre formation et votre expérience.** Cela devrait entrer aussi en ligne de compte dans votre tarification.
- **Le genre de service que vous assurez.** Le service que vous assurez déterminera le montant que les parents sont disposés à payer. Si vous offrez un programme d'activités passablement structurées et des sorties pour les enfants, les parents seront souvent disposés à payer plus.
- **Le nombre et l'âge des enfants que vous gardez.** La personne qui se spécialise par exemple dans les soins aux nourrissons et qui ne s'occupe que d'un ou deux enfants exigera vraisemblablement des tarifs plus élevés que celle qui s'occupe de quatre ou cinq enfants d'âge scolaire ou préscolaire.

Avant de commencer à annoncer, déterminez les tarifs que vous exigerez dans chacune des situations suivantes qui peuvent s'appliquer à votre garderie.

- **Tarif de journée complète** (maximum de 10 heures de soins) pour les nourrissons et tout-petits et les enfants d'âge scolaire ou préscolaire (vous pouvez décider d'exiger le même tarif quel que soit l'âge des enfants).
- **Tarif de maternelle** (de 6 à 7,5 heures de soins)
- **Tarif de demi-journée** (de 4 à 5,5 heures de soins)
- **Tarif horaire.**

Tous les deux ans, le réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa-Carleton fait un sondage auprès de ses membres pour déterminer les tarifs quotidiens exigés dans la région d'Ottawa-Carleton. Vous trouverez à l'annexe 11 de cette brochure les résultats du dernier sondage.

10.0 COMMUNICATION INITIALE PAR TÉLÉPHONE

Si votre communication initiale avec les parents ou clients éventuels se fait par téléphone, profitez-en pour leur expliquer le service de base que vous assurez et ce que vous attendez d'eux.

C'est alors le moment de discuter par exemple des points suivants :

- places disponibles dans votre garderie
- endroit
- heures d'ouverture
- coût
- nombre et âge des enfants que vous gardez; renseignements aussi au sujet de vos propres enfants
- quelques renseignements sur vous-même et sur le genre de soins que vous assurez
- préoccupations particulières que les parents pourraient avoir, au sujet par exemple d'animaux domestiques ou de régimes spéciaux
- déterminer quand il conviendrait d'avoir une entrevue avec les parents.

11.0 ENTREVUES

Première entrevue—sans l'enfant

- Après avoir accueilli les parents, faites les visiter votre domicile en insistant sur les aspects de sécurité, les aires de jeu, les endroits où les enfants mangeront et dormiront. N'oubliez pas l'aire de jeu extérieure.
- Si l'enfant est présent, intéressez-le à une activité.
- Utilisez votre contrat pour structurer l'entrevue.
- Répondez aux questions des parents - **SOYEZ PRÊTE À LE FAIRE.**
- Passez en revue les questions de sécurité si vous ne l'avez pas fait durant la visite de votre domicile.
- Donnez des détails supplémentaires au sujet par exemple de votre programme et des activités quotidiennes de l'enfant.
- Demandez des renseignements au sujet de la santé de l'enfant, sa routine quotidienne, ses aliments préférés, ses activités, etc.
- Remplissez une feuille d'information sur l'enfant (vous trouverez un exemple dans cette trousse).
- Montrez aux parents des lettres de référence ou donnez-leur des références (c.-à-d., les noms et numéros de téléphone des parents dont les enfants fréquentent ou ont fréquenté votre garderie).
- Fixez une date d'acceptation ou de refus par les deux parties.

Seconde entrevue—avec l'enfant

- Faites connaissance avec l'enfant ou les enfants.
- Signez les contrats, les formules de permission, etc. Vous trouverez des exemples aux annexes 8 à 12.
- S'il y a lieu, demandez un dépôt afin de retenir la place disponible à la garderie.
- Fixez la date à laquelle l'enfant commencera à fréquenter votre garderie.

12.0 PUBLICITÉ

Vous pouvez utiliser quelques-unes ou l'ensemble des techniques suivantes pour vous constituer une clientèle.

Vérifiez les annonces que les parents placent dans les journaux locaux ou communautaires ou les avis qu'ils mettent sur des tableaux d'affichage. Faites vous-même paraître une annonce dans des journaux.

Créez une circulaire intéressante fournissant toutes les données pertinentes (votre adresse et votre numéro de téléphone, l'âge des enfants que vous voulez garder et certaines des activités que vous offrez). Dessinez une image attrayante sur la circulaire et coloriez-la (ou demandez à vos enfants de le faire). Lieux de diffusion possibles de votre circulaire :

- o bibliothèques
- o centres communautaires
- o centres de ressources/groupes de jeu
- o supermarchés
- o laveries automatiques
- o l'entrée des blocs appartements

Communiquez avec les secrétaires des églises de votre localité, le personnel des centres d'emploi et employeurs voisins (p. ex., bureaux de l'administration fédérale, Mitel), les employés d'hôpitaux de la localité, les bureaux de pédiatres et les cliniques médicales. Téléphonnez à la Ligue La Leche, à Bienvenue Chez Nous, à l'Association des parents secours, à l'Unité de santé publique (dont les responsables font des visites postnatales) et au Centre d'emploi du Canada pour voir s'ils accepteraient de mettre votre nom dans leurs dossiers ou d'afficher vos circulaires.

Communiquez avec les secrétaires des écoles de la localité et demandez-leur si elles connaissent des parents à la recherche d'un service de garde ou si elles conservent une liste de responsables de services de garde. Dites à vos amis, parents et voisins que vous gardez des enfants et demandez-leur de le dire à d'autres.

Remettez votre circulaire aux mères qui se promènent dans le parc du quartier. Même si elles n'ont pas besoin de services de garde, elles connaissent peut-être quelqu'un qui en cherche. Placez vos circulaires sur les pare-brise de voitures dans lesquelles vous voyez un siège d'enfant et qui sont stationnées sur le terrain d'un centre commercial voisin. Demandez à un adolescent de distribuer vos circulaires avec ses journaux.

Faites-vous imprimer des cartes d'affaires attrayantes que vous pouvez conserver dans votre sac à main et remettre au besoin. Trouvez un nom pour votre garderie, par exemple : « Les bouts de choux », « Les trois pommes » ou « La garderie du petit prince ».

Voici quelques exemples d'annonces :

Garderie à domicile Deux places pour des enfants âgés d'un à trois ans. Gardienne affectueuse et d'expérience qui offrira à votre enfant des journées amusantes comportant

Greenbank et Baseline. Gardienne d'expérience avec certificat en premiers soins ayant suivi des cours en

Placez votre annonce sur des sites web.

13.0 VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

Voici quelques lignes directrices générales.

- On place à côté de chaque téléphone une liste de numéros d'urgence en incluant ceux des personnes ou services suivants : service d'incendie, hôpital, centre antipoison, médecin, service de police, parents dont les enfants fréquentent la garderie, voisin ou une suppléante, ambulance ou autre moyen de transport d'urgence (p. ex., taxi), agence de garde, s'il y a lieu.
- Des détecteurs de fumées ont été installés au bon endroit à chaque étage de la maison et ils sont régulièrement vérifiés.
- On vérifie régulièrement les extincteurs d'incendie pour s'assurer qu'ils sont pleins.
- Un écran est placé devant les foyers, les poêles à bois et les radiateurs indépendants.
- Les prises électriques sont couvertes de fiches de sécurité.
- Les fils électriques et les fiches sont bon état.
- On dispose de torches électriques, d'un radio transistor et de piles qui peuvent être utilisés en cas de panne.
- Les chaînes stéréophoniques et téléviseurs sont placés contre le mur pour empêcher les enfants de toucher aux fils.
- On ne surcharge pas les circuits d'alimentation en branchant trop d'appareils sur le même circuit.
- Les produits de nettoyage, les insecticides, les médicaments, etc. sont placés hors de portée des enfants, de préférence sous clé.
- Les sacs à ordures et de magasin en plastique sont hors de portée.
- Les poignées des casseroles sont tournées vers le centre de la cuisinière et l'on utilise autant que possible les éléments arrières.
- Les ciseaux, couteaux et autres articles coupants sont placés hors de portée des enfants.
- La température de l'eau chaude ne dépasse pas 48 degrés Celsius.
- Les congélateurs sont verrouillés.
- Les verres, bibelots et décorations cassables ou dangereux sont mis hors de portée.
- Les cigarettes, allumettes et briquets sont hors de portée des enfants.
- Les épingles, aiguilles, perles ou autres petits objets sont hors de portée des enfants.
- Les boissons alcoolisées sont conservées hors de portée des enfants.
- Les parfums, lotions après-rasage, produits d'hygiène personnelle et produits de beauté sont hors de portée.

- Les escaliers sont dégagés et bien éclairés.
- Les cordons de tentures et de stores vénitiens sont retenus ou collés au moyen de ruban gommé et hors de portée des enfants.
- Il n'y a pas de peinture qui s'écaille ni échardes sur les meubles ou les boiseries.
- La peinture utilisée sur le mobilier pour enfants ne contient pas de plomb.
- Les jouets sont en bon état (il n'y a pas d'arête coupante, de pièces desserrées ou de morceaux si petits qu'un enfant pourrait les avaler).
- On a collé des décalcomanies décoratives sur les portes en vitre pour empêcher les enfants de se buter contre celles-ci ou d'essayer de passer à travers.
- Les bords aigus des meubles sont cousinés.
- Le mécanisme de verrouillage des portes que les enfants ne sont pas censés ouvrir est hors d'atteinte de ces derniers.
- La fournaise et le chauffe-eau sont inaccessibles.
- On ne met pas de sacs en plastique sous les draps pour imperméabiliser un lit (il faut utiliser à cette fin des couvre matelas ou des feuilles en plastique emboîtantes).
- Les poubelles intérieures ont un couvercle qui ferme bien.
- Les seaux à couches ont un couvercle qui ferme bien.
- On ne laisse jamais les enfants sans surveillance sur une table à langer.
- On utilise les courroies de retenue de la table à langer et de la chaise haute.
- Les animaux domestiques ont été vaccinés contre la rage et la maladie des jeunes chiens.
- Il n'y a pas dans la maison de plantes toxiques ou, s'il y en a, elles sont hors de portée des enfants.
- Les armes à feu sont conservées sous clé et les munitions, également sous clé, à un autre endroit. Si vous avez des armes à feu chez vous, assurez-vous qu'elles sont entreposées en conformité avec les exigences de la nouvelle Loi sur le contrôle des armes à feu du Canada (janvier 1998, ministère de la Justice).
- Il ne faut jamais laisser les enfants jouer sans surveillance sur un balcon; les portes qui mènent au balcon doivent être bien fermées.
- Les tapis doivent être bien fixés au sol au moyen de ruban à tapis à deux faces.
- Une trousse de premiers soins renfermant tous les articles nécessaires doit être accessible. Il faut aussi disposer d'une trousse de premiers soins portative pour les sorties.
- S'assurer que les couchettes et les parcs pour enfants satisfont aux normes en vigueur.
- Les **ESCALIERS** peuvent présenter de vrais dangers pour les enfants. Dès que ces derniers peuvent se déplacer, leur montrer comment monter et descendre les escaliers en toute sécurité. Tant que les enfants ne peuvent pas circuler dans les escaliers en toute sécurité, bloquer l'entrée à ceux-ci. En ce qui concerne les barrières de sécurité, s'assurer qu'elles satisfont aux normes en vigueur et qu'elles sont bien installées.
- **SÉCURITÉ INCENDIE**... élaborer un plan d'évacuation pour votre maison et déterminer comment évacuer des enfants dans n'importe quelle circonstance. Organisez régulièrement avec les enfants, les membres de votre famille et la gardienne d'appoint des exercices d'incendie. Si votre service d'incendie offre de le faire, demandez-lui d'inspecter votre domicile pour détecter tout danger éventuel.
- **SÉCURITÉ EXTÉRIEURE**... que les enfants jouent dans votre cours arrière ou dans un parc public, leur sécurité à l'extérieur demeure votre responsabilité. Soyez attentive aux dangers que constituent par exemple des éclats de verre, des bâtons pointus, des plantes toxiques et des animaux inconnus.

Enseignez aux enfants les règles de la sécurité routière. Si vous avez une piscine, assurez-vous qu'elle est entourée d'une clôture convenable et que l'entrée est verrouillée. Même les piscines recouvertes peuvent présenter des dangers (les enfants s'imagineront peut-être pouvoir marcher sur la bâche); par conséquent, assurez-vous que l'accès à votre piscine est toujours verrouillé.

- **SÉCURITÉ AUTOMOBILE**... quelques lignes directrices de base : assurez-vous d'avoir une ceinture de sécurité pour chaque passager et pour le conducteur! Ne jamais laisser pour un seul instant les enfants sans surveillance dans la voiture. Organisez une marche à suivre pour monter dans la voiture et en sortir. Demandez par exemple aux enfants de s'aligner et de toucher à la voiture jusqu'à ce que chacun soit à l'intérieur et ait sa ceinture bouclée ou soit sorti de la voiture et prêt à partir. Les enfants doivent toujours sortir de la voiture du côté de la chaîne de trottoir.
- **VÉRIFICATION POLICIÈRE** ... les parents peuvent demander une vérification policière à votre égard. Pour cela, rendez-vous au poste de police le plus près de chez vous; moyennant le versement de frais, on vous remettra ce document de vérification judiciaire sur vous-même.

Le chapitre 3 du GUIDE POUR LA RESPONSABLE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL renferme des renseignements supplémentaires sur la sécurité pour la garde en milieu familial. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de cette publication utile, communiquez avec le réseau des intervenantes en services de garde à domicile D'Ottawa-Carleton, ou utiliser le formulaire de commande qui se trouve dans cette trousse.

14.0 ENFANTS MALADES

Il peut arriver qu'un enfant soit trop malade pour être confié à votre garde et participer aux activités, soit contagieux ou ait besoin de plus de soins et d'attention que vous ne pouvez assurer sans compromettre vos soins aux autres enfants.

Vous trouverez à l'annexe 5 un exemple de ligne de conduite au sujet des enfants malades. Elle énonce les points dont vous devriez traiter avec les parents dès que vous commencez à garder leurs enfants. Insistez sur le fait qu'il est préférable de garder les enfants à la maison s'ils sont malades non seulement pour faciliter leur rétablissement mais aussi par souci pour les autres enfants qui font partie de votre groupe.

Vous pouvez éviter des problèmes à ce sujet en faisant bien comprendre aux parents les lignes directrices que vous avez établies pour votre garderie et les raisons qui les justifient.

15.0 ACHAT À RABAIS POUR LES RESPONSABLES DE LA GARDE D'ENFANTS

Plusieurs commerces de la localité accordent des rabais aux membres en règle du réseau des intervenantes en services de garde à domicile d'Ottawa. Vous trouverez une liste des commerces participants à l'annexe 12. Pour avoir droit aux rabais, vous devez avoir payé vos frais d'adhésion au

réseau des intervenantes en services de garde à domicile D'Ottawa-Carleton et montrer votre carte lorsque vous achetez des biens ou services.

16.0 EXEMPLE DE PROGRAMME POUR LA JOURNÉE

Le plan suivant peut vous donner une idée sur la manière d'organiser votre horaire quotidien. Mais n'oubliez pas... il s'agit uniquement d'un plan. Vous devez tenir compte de l'âge des enfants, de leur humeur et de la manière dont vous vous sentez vous-même. Les jeunes enfants font souvent des siestes le matin et l'après-midi.

Les enfants d'âge scolaire trouveront peut-être les activités en cercle trop enfantines. Ils auront peut-être besoin de périodes plus longues de bricolage ou de jeu à l'extérieur. Ils risquent aussi de trouver inutile d'avoir une période d'une demi-heure pour le nettoyage et la collation. S'ils sont très absorbés par leurs projets, vous pouvez les laisser continuer plutôt que de passer à une autre activité. Faites preuve de souplesse et essayez différentes activités, à différents moments, jusqu'à ce que vous ayez trouvé ce qui convient le mieux.

Exemple de programme

7 h - 9 h	Arrivée; activités individuelles tranquilles, par exemple lecture, casse-tête, coloriage ou choix d'un jouet. Pendant que les enfants s'amuse par eux-mêmes, la responsable peut s'occuper des enfants qui s'en vont à l'école, ranger après le petit déjeuner et préparer une collation et du bricolage qu'elle proposera un peu plus tard dans la matinée.
9 h - 9 h 30	Ranger, aller à la toilette, se laver les mains; puis collation et activités en cercle (histoire, chansons et discussion).
9 h 30 - 10 h	Bricolage
10 h - 11 h	Jeu à l'extérieur
11 h - 11 h 45	Retour à l'intérieur; toilette; laisser les enfants choisir une activité ou regarder la télévision pendant que vous préparez le dîner.
11 h 45 - 12 h 30	Dîner.
12 h:30 - 13 h	Histoire ou autre activité calme.
13 h - 15 h	Sieste; pour les enfants plus vieux, période tranquille avec livres, enregistrements, etc.
15 h - 15 h 30	Réveil, toilette, collation.
15 h 30 - 16 h	Activité de groupe, par exemple avec de la pâte à modeler, ou activité de bricolage non structurée.
16 h - 17 h	Poursuite de l'activité de groupe, jeu à l'extérieur ou période libre de jeu à l'intérieur jusqu'à ce que les parents viennent ramasser leurs enfants.

Conseils pour la planification d'un programme

- Faites des plans simples. Les meilleurs plans sont ceux qui sont les plus adaptables.
- Prévoyez suffisamment de temps pour la préparation et le rangement.
- Pour les périodes où vous serez occupée à préparer le dîner, par exemple, essayez de prévoir des jeux libres (ou du moins des activités qui exigent le minimum de surveillance).
- Les périodes de transition (lorsque les parents viennent déposer ou prendre leurs enfants, par exemple) sont souvent les plus bousculées. Offrez aux enfants diverses activités (casse-tête, livres, jouets individuels) pour les tenir tranquilles à ce moment-là.
- Prévoyez une activité de groupe calme juste avant la sieste.
- Servez une collation pendant la lecture d'une histoire pour amener les petits à s'asseoir et à écouter.
- Soyez prête à changer vos plans s'il survient quelque chose d'inattendu. Il peut être aussi intéressant et enrichissant pour des enfants d'âge préscolaire d'observer une équipe de construction qui travaille sur votre rue et d'avoir une discussion à ce sujet que de faire du bricolage ou d'écouter une histoire.
- Ne vous laissez pas intimider par l'idée d'établir un programme. N'oubliez pas, lorsque la journée est bien chargée, un jeu créatif peut consister simplement à colorier sur une feuille de papier blanc.
- Un programme ne signifie pas qu'il faut prévoir de la lecture, de l'écriture et des exercices de calcul. La « chose » la plus importante que vous pouvez montrer à un enfant est la joie d'explorer le monde qui l'entoure et d'y trouver du plaisir. Offrez aux enfants divers matériaux; utilisez leur environnement, encouragez-les, félicitez-les. Laissez-les prendre des décisions et vous aider à planifier leur journée.

Remarque : Il existe dans notre région de nombreux centres de ressources qui peuvent vous intéresser en tant que responsable de la garde d'enfants. Consultez l'annexe 2 de ce guide.

17.0 EXEMPLE DE MENU POUR UNE SEMAINE

Voici un exemple de menu comportant des collations et dîners bien équilibrés et faciles à préparer. Vous trouverez également à l'annexe 6 un graphique montrant la taille des portions à servir aux tout-petits d'après le Guide alimentaire canadien.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
COLLATION	Céréales, tranches de banane et lait	Muffins au son Jus de fruit	Rôties Fromage cheddar Jus de fruit	Barres de granola Jus de fruit	Gruau aux raisins Jus de fruit
DÎNER	Sandwich au thon et au fromage avec du pain complet Tranches de carotte et de concombre Lait Cornets de crème glacée	Minipizzas (faites avec des muffins anglais, de la sauce, du fromage mozzarella râpé et diverses garnitures) Crudités Lait Crème au caramel	Macaroni à la viande Crudités et trempette Lait Yogourt garni de granola	Crêpes au yogourt Lait Fruit frais	Minipitas farcies aux oeufs, au thon ou au jambon avec une feuille de laitue Lait Salade de fruits
COLLATION	Fruits frais et morceaux de fromage	Pommes et poires Biscuits soda L'eau	Biscuits à la farine d'avoine et aux raisins Jus de fruit	Sucettes gelées au yogourt (mélangez moitié-moitié jus et yogourt et congelez) Pains bâtons	Carrés au rice krispie Jus de fruit

Il est recommandé de discuter d'allergies alimentaires avec les parents durant l'entrevue initiale afin de déterminer s'il faut éviter certains aliments. S'il y a des antécédents d'allergies dans la famille, demandez aux parents de faire goûter de nouveaux aliments aux tout-petits. Enfin, affichez les menus afin que les parents puissent voir ce que leurs enfants mangeront durant la journée. Cela incite les parents à faire des suggestions au sujet des aliments qui plaisent ou qui déplaisent à leurs enfants.

Annexe 1 : Agences accréditées de garde en milieu familial

Est

Gloucester Child Care Services 742-5500

Ouest

Community Child Care of Ottawa 592-4636

City View Home Day Care 823-7088

Wee Watch (Nepean) 825-9425

Wee Watch (Kanata) 591-1016

Centre

Glebe Family Day Care 233-1597

Centre - Est

Andrew Fleck Child Care Services 736-1913 poste 243

Wee Watch (Ottawa Est/Orleans) 834-9760

La Maisonée 789-3020 poste 226

Centre - Ouest

Canadian Mothercraft 728-1839

Children's Village 725-2040

Centrepointe Home Child Care 225-0871

Municipal Home Child Care 580-2424 poste 24104

Régions rurales

Prescott/Russell Private Home Day Care 632-5675

Stormont/Dundas Private Home Day Care 933-1578

Metcalfe Private Home Day Care 821-2899

Tot Lot (Manotick) 727-0010

Premières nations

Odawa Sweetgrass Native Home Day Care

722-3811 poste 234

Registres de responsables de la garde d'enfants

West Carleton Child Care Services

832-4023

Renseignements sur la garde d'enfants

Renseignements sur toutes les formules de garde dans la région d'Ottawa (p. ex., garderies, groupes de jeu, garde en maternelle, agences de garde en milieu familial)

736-1913

Bureau des services de garde subventionnés

Les services de garde subventionnés sont basés sur l'admissibilité des parents d'enfants âgés entre 6 mois et 9 ans qui habitent dans la région d'Ottawa-Carleton. Diriger les parents vers le bureau voulu.

Bureau du district du Sud

736-5725

Bureau du chemin Richmond

724-4149

Bureau du district du Centre

560-2032

Annexe 2 : Centres de ressources familiales

Il existe dans notre région de nombreux centres de ressources qui offrent divers services pouvant vous intéresser en tant que responsable de la garde d'enfants en milieu familial; ils offrent par exemple des services de joujouthèque, des haltes-accueil pour des groupes de jeu (dans certains cas, on réserve des matinées aux responsables de garde d'enfants), des bulletins, des ateliers en soirée, des bibliothèques de consultation, des services mobiles de prêt de jouets pour les responsables de garde d'enfants en milieu rural. Communiquez avec le centre le plus près de vous pour connaître les services qu'ils offrent aux responsables de la garde d'enfants.

Family and Child Resources

listings from Kids Ottawa-Gatineau 2007 edition

Early Years Resource Centres

Barrhaven Family Resource Centre
56 Kennevale Drive , Nepean , ON K2J 3B2
613-825-9385
www.barrhavenccc.org/resource.htm
Part of the Barrhaven Child Care Centre. Age range 0 - 5

CentrepoinTE Childcare Services
75 Hemmingwood Way , Nepean , ON K2G 5T6
613-225-9678
www.centrepoinTEchildcareservices.com
Parent workshops, caregiver, training, childcare, drop-in and nursery school. Age range 0 - 6 English

Charlemagne Preschool Resource Centre
750 Charlemagne Blvd , Ottawa , ON K4A 3M4
613-834-0081
www.charlemagneccs.com
A satellite of Orleans Ontario Early Years Centre. Age range 0 - 6 English

Grandir ensemble/programme Carroussel
5 Myrand Avenue , Ottawa , ON K1N 5N7 613-789-3020
www.grandirensemble.ca
French playgroup, respite daycare, summer camp, parent support and workshop. Age range 0 - 12 French

Katimavik Preschool Resource Centre
180 Katimavik Road , Kanata , ON K2L 4A7
613-591-6030
Drop-in, Toy & Resource Library, Parent and Caregiver Education, Support & Resources. Age range 0 - 6 English

Ontario Early Years Centre - Carleton
2 MacNeil Court , Kanata , ON K2L 4H7 613-591-3686
www.communityresourcecentre.ca
Serving families and children 0-6 in Kanata and West Carleton. Age range 0 - 6 English & French

Rural Family Connections
8243 Victoria Street , Metcalfe , ON KOA 2P0
613-821-2899
www.ruralfamilyconnections.ca
Rural Family Connections Inc. offers the Metcalfe Co-op Nursery School, Metcalfe Home Daycare and the Live and Learn Resource Centre. We provide extensive programs and

resources for families living in the south rural area of the city of Ottawa. Age range 0 - 10 English

The Children's Welcome Centre
2514 Innes Road , Gloucester 613-834-7075
www.childrenswelcomecentre.com
Networking and learning for parents and caregivers. Rentable facilities for classes, events. English

Ontario Early Years Centre - Nepean-Carleton
1099 Longfields Drive , Ottawa , ON K2J 5L2 613-825-5990
www.cityviewcentre.ca
Located within City View Centre for Child and Family Services. English & French

Ontario Early Years Centre - Ottawa Centre
475 Evered Avenue , Ottawa , ON K1Z 5K9 613-728-1839 x238
www.mothercraft.com
Located at Canadian Mothercraft of Ottawa-Carleton. Bilingual

Ontario Early Years Centre - Ottawa South
2330 Don Reid Drive , Ottawa , ON K1H 1E1 613-737-6369
www.afchildcare.on.ca/eyc.htm
Located within Andrew Fleck Child Care Services. Bilingual

Ontario Early Years Centre - Ottawa West-Nepean
1365 Richmond Road , Ottawa , ON K2B 6R7 613-820-4922
www.pqhcs.com
Located within Pinecrest-Queensway Health and Community Services.

Ontario Early Years Centre - Ottawa-Orleans
210 Centrum Blvd, Suite 102 , Orleans , ON K1E 3V7 613-834-9620
www.ontarioearlyyears.ca
Located within the Orleans-Cumberland Community Resource Centre. Age range 0 - 6 English & French

Ontario Early Years Centre - Ottawa-Vanier
290 Dupuis Street , Ottawa , ON K1L 1A2 613-744-2892
www.cscvanier.com
Located within the Vanier Community Service Centre. Bilingual

Annexe 3 : Exemple de ligne de conduite au sujet des enfants malades

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE SANTÉ À L'INTENTION DES PARENTS

Quand un enfant est-il trop malade ou contagieux pour fréquenter ma garderie en milieu familial? Cette question peut se poser, et pour protéger tous les enfants, y compris le vôtre, j'ai établi quelques lignes directrices à ce sujet. Si, en tant que responsable de la garde de votre enfant, j'estime que votre enfant est trop malade ou qu'il est contagieux, je peux refuser son entrée à la garderie. Vous devriez pouvoir faire appel à une amie, une voisine ou un membre de la famille pour prendre soin de votre enfant s'il vous est impossible de le faire et que votre enfant est malade. J'ai besoin d'une autorisation et de directives écrites pour administrer des médicaments (y compris, des décongestionnants, des sirops contre la toux et de l'acétaminophène).

VEUILLEZ GARDER VOTRE ENFANT À LA MAISON DANS LES CAS SUIVANTS :

- o Température rectale supérieure à 101F ou 38.5 degrés Celsius le matin;
- o Conjonctivite, c'est-à-dire infection de l'œil. Les symptômes sont généralement un œil rouge, avec brûlure et sécrétion jaune épaisse;
- o Bronchite, qui peut commencer par une voix rauque, une toux et une légère hausse de la température. La toux peut initialement être sèche et douloureuse et devenir graduellement plus productive;
- o Éruptions cutanées que vous ne pouvez pas identifier ou qui n'ont pas été diagnostiquées par un médecin;
- o Impétigo, qui se manifeste par des boutons rouges. Ceux-ci se transforment en petites vésicules entourées d'une rougeur. Quand la bulle éclate, la surface suinte et est à vif. Les lésions se manifestent dans les parties humides du corps comme les plis du cou, l'aisselle et les aisselles, le visage ou les mains, ou encore là où le bord de la couche touche la peau;
- o Diarrhée, c'est-à-dire selles verdâtres et aqueuses qui ont une allure différente et qui sont beaucoup plus fréquentes que d'habitude;
- o Vomissements;
- o Rhume avec fièvre, éternuements et écoulement nasal;
- o Enfant qui a l'air vraiment malade mais n'a pas de symptômes évidents. Dans ce cas, il se peut que l'enfant ait l'air différent ou se comporte différemment, par exemple être très pâle, irritable ou manifester une fatigue ou une apathie inhabituelle;
- o Maladies contagieuses comme la rougeole, la varicelle, les oreillons et la roséole;
- o Infection des oreilles ou de la gorge, par exemple, diagnostiquée par un médecin qui prescrit à l'enfant un antibiotique; ne pas amener l'enfant à la garderie avant qu'il ou elle ait pris les médicaments prescrits pendant 24 heures.

VEUILLEZ ME TENIR AU COURANT DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE VOTRE ENFANT.

Je me soucie du bien-être de votre enfant et je veux offrir le meilleur environnement possible pour lui et pour les autres enfants dont je suis responsable.

Annexe 4 : Portions pour tout-petits et Guide alimentaire quotidien

Une saine alimentation pour la santé,
la croissance et le développement

GUIDE ALIMENTAIRE QUOTIDIEN

POUR UNE BONNE NUTRITION

Portions pour tout-petits - « Portions petites mais nourrissantes »

CÉRÉALES Choisissez le plus souvent des produits complets et enrichis.	FRUITS ET LÉGUMES Choisissez le plus souvent des légumes oranges et verts foncés et des fruits oranges.	PRODUITS LAITIERS Quand votre tout-petit atteint l'âge de 3 ans, introduisez des produits laitiers à teneur en gras de 2%	VIANDES ET SUBSTITUTS Choisissez le plus souvent des viandes, de la volaille et du poisson maigres ainsi que des pois, fèves et lentilles.
1/2 - 1 tranche de pain, muffin, petit pain, crêpe	Légumes ou fruits frais, congelés ou en conserve 60 - 125 ml (1/4 - 1/2 tasse)	3 - 6 onces de lait (80 - 175 ml)	Viande, volaille ou poisson 30 - 50 g (1 - 2 onces)
1/4 - 1/2 bagel	80 - 125 ml de jus 100 % pur et non sucré (1/3 - 1/2 tasse)	Fromage à pâte dure (30 - 50 g) (morceaux de 3 po x 1 po x 1/2 po ou 1 po d'épaisseur) (7 cm x 2-1/2 cm ou 2 cm d'épaisseur)	1/4 - 1/2 tasse (60-125 ml) de pois, fèves ou lentilles séchés cuits
1/4 - 1/2 tasse (60 - 125 ml) de céréales chaudes	1/2 - 1 légume ou fruit de grosseur moyenne	Fromage 1-2 tranches (30 - 50 g)	1/2 - 1 oeuf
15 - 30 g (1/3 - 2/3 tasse/ 80 - 160 ml) de céréales froides		Yogourt, fromage cottage, crème dessert au lait ou soupe crémeuse - 1/4 - 1/2 tasse (60 125 l)	2 - 5 cuil. à table (30 - 75 ml) de tofou
80 125 ml (1/3 - 1/2 tasse) de riz, pâtes ou autres grains cuits			1 - 2 cuil. à table (15 - 30 ml) de beurre d'arachide
3 - 5 biscuits salés	FRUITS ET LÉGUMES - 5 portions ou plus	PRODUITS LAITIERS - 2 tasse (500 ml) de lait - 1 - 2 portions supplémentaires. Le lait à 3.25% est recommandé.	VIANDES ET SUBSTITUTS - 2 - 3 portions
1 - 2 biscuits « thé social »			
PRODUITS CÉRÉALIERS - 5 portions ou plus			

offrez chaque jour une variété d'aliments de chacun des groupes alimentaires.

**Adapté des Lignes directrices du Canada sur une saine alimentation chez les enfants d'âge préscolaire.*

Annexe 5 : Publications – Formulaire de commande

1. HOME CHILD CARE: A CAREGIVER'S GUIDE

UN GUIDE POUR LA RESPONSABLE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Ce livre de 300 pages touche à tous les aspects d'une garderie en milieu familial comme la manière d'organiser votre domicile; la publicité; les entrevues avec les parents; la communication avec les parents; le développement de l'enfant; l'établissement d'une routine; la santé; la sécurité; la nutrition; la tenue de registres et l'impôt sur le revenu; les ressources communautaires; et les mesures à prendre pour aider votre famille à s'adapter. *15\$ / 23\$ si par la poste*

2. GARDE D'ENFANTS À DOMICILE...UN PARTENARIAT QUI S'AGENCE BIEN

Ce guide a été élaboré pour aider les parents à choisir un service de garde en milieu familial et à prendre les dispositions qui s'y rattachent. Il s'adresse également aux responsables de garde en milieu familial et vise à garantir une bonne entente entre les responsables de garde, les parents et leurs enfants et servira à titre de guide pour de l'information en ce qui a trait à la garde à domicile. *\$5 / 7\$ si par la poste*

3. CHOOSING WITH CARE (livre anglais)

The Canadian parent's practical guide to quality child care for infants and toddlers. *10\$ / 15\$ si par la poste*

<u>Quantité</u>	<u>Prix</u>	<u>Publication</u>
-----------------	-------------	--------------------

_____	_____	Un Guide Pour La Responsable de Garde en Milieu Familial
-------	-------	--

_____	_____	GARDE D'ENFANTS À DOMICILE...UN PARTENARIAT QUI S'AGENCE BIEN
-------	-------	--

_____	_____	Choosing With Care
-------	-------	--------------------

NOMBRE TOTAL DE LIVRES : _____ MONTANT INCLUS : _____

NOM :

ADRESSE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

Veuillez envoyer ce formulaire et votre paiement à :

Le Réseau Des Intervenantes En Services De Garde À Domicile D'Ottawa
30 Ch. Colonnade, Unité 275, Ottawa, Ontario, K2E 7J6

Annexe 6 : Entente de garde d'enfants

Éléments à inclure :

- Nom de la responsable
- Noms des parents
- Nom du ou des enfants à garder
- Adresse et numéro de téléphone du domicile où les enfants seront gardés.

Autres éléments qui peuvent être inclus :

- Tout ce qui vous semble important
- Notice biographique soulignant votre expérience dans la garde d'enfants et toute formation pertinente

Responsabilités de la responsable de la garde :

Éléments à inclure

- Prestation du service dans un milieu sûr à l'épreuve des enfants
- Repas et collations servis
- Matériel que vous fournissez
- Heures et jours de garde (comprenant ou excluant les jours fériés)
- Dispositions relatives aux paiements, aux mesures de rechange pour la garde et aux avis que vous donnerez si vous êtes malade
- Indication
- que vous donnerez des reçus officiels
- Dispositions applicables et avis à donner en ce qui concerne la cessation des services de garde

Autres éléments qui peuvent être inclus

- Bref énoncé de vos principes d'éducation des enfants, y compris vos vues et pratiques en ce qui concerne l'alimentation, l'apprentissage de la propreté, les heures de sieste, la discipline et les programmes. Exemple, discipline : pour aider les enfants à acquérir le comportement qui convient, j'utilise la technique du temps d'arrêt, je retire des privilèges et je parle d'une voix ferme.
- Activités habituelles durant la journée (sieste, repas, activités à l'extérieur)
- Autres activités (lecture, bricolage, cercles)

Éléments à inclure :

- Taux et fréquence des paiements
- Ligne de conduite en ce qui a trait aux enfants malades
- Vêtements, aliments ou matériel que les parents doivent fournir

- Ligne de conduite en ce qui concerne les médicaments
- Feuilles d'information et d'autorisation remplies avant le début du service. En plus de vous aider à éviter des problèmes, les formulaires d'autorisation pour l'administration de médicaments et les excursions vous donneront une protection juridique
- Entente au sujet de la cessation des services de garde

Autres éléments qui peuvent être inclus :

- Liste de situations dans lesquelles les parents doivent informer la responsable de garde, y compris retards, maladies et changement d'adresse, de numéro de téléphone, de lieu de travail ou de renseignements en cas d'urgence
- Indication du fait que les parents doivent faire part de leurs plaintes, problèmes et préoccupations directement à la responsable du services de garde
- Acompte requis, s'il y a lieu
- Liste de tous les jours fériés
- Indication du fait que les parents doivent faire part à la responsable du service de garde de tout changement ou de toute circonstance qui aura des répercussions sur la santé et le bien-être de l'enfant (p. ex., décès dans la famille)

Vous êtes travailleuse autonome, vous gèrez une petite entreprise. Vous devez prendre vous affaire en main!

Annexe 7 : Entente de garde d'enfants. Modèle

La présente entente est conclue entre :

Mère et (ou) père : _____
et

Responsable de la garde : _____

Adresse : _____

Numéros de téléphone : _____ (Domicile) _____ (Travail)

Pour le soin de : _____

Responsabilités de la responsable de garde :

La présente entente s'applique à une période d'un an allant du _____ au _____.

Le service de garde sera assuré de _____ (heure) à _____ (heure).

Les jours suivants : _____.

L'enfant sera gardé dans un environnement sûr et à l'épreuve des enfants.

Le tarif quotidien inclura le repas du midi et une collation le matin et l'après-midi.

La responsable de garde informera les parents aussitôt que possible si elle est incapable d'assurer le service pour cause de maladie, de rendez-vous, etc. Le paiement ne sera alors pas requis.

La responsable de garde fournira des reçus mensuels/hebdomadaires/annuels.

La responsable de garde donnera deux semaines d'avis de résiliation de la présente entente.

Responsabilités des parents

Le paiement est exigible que l'enfant soit présent ou non (paiement par inscription). Le paiement sera le même indépendamment des jours fériés, d'une maladie de l'enfant ou des congés des parents. Le paiement ne sera pas exigible si la responsable de garde n'est pas disponible.

Le tarif hebdomadaire sera de _____ \$. Le paiement sera exigé chaque jour/chaque semaine/aux deux semaines.

Les parents doivent fournir les couches, les aliments pour bébés, la préparation pour nourrissons et des vêtements de rechange.

Les enfants malades doivent rester à la maison s'ils ont de la fièvre ou une maladie contagieuse connue, ou encore s'ils vomissent.

Les parents doivent remplir les feuilles d'information et d'autorisation avant le début du service de garde.

Les parents doivent donner un avis de deux semaines en cas de résiliation de la présente entente.

Les soussignés acceptent toutes les conditions de la présente entente.

Date : _____

(Responsable de garde)

(Mère/Père)

Annexe 8 : Énoncé de principes

Un énoncé de principes est un exposé de vos principes au sujet de la garde d'enfants. S'il est écrit, vous pouvez le remettre aux parents, qui sont des clients éventuels de votre garderie, durant l'entrevue. Vos principes doivent traduire vos valeurs réelles et votre mode de vie. Soyez honnête et donnez une juste idée de vos vues et pratiques. Votre garderie est unique et vos principes devraient donc traduire votre vision personnelle. Enfin, durant l'entrevue, votre énoncé de principe aide à orienter l'entretien et fait en sorte que vous toucherez à tous les points; vous montrerez ainsi aux parents que vous avez bien réfléchi à votre entreprise.

Éléments à inclure

1. Une (courte) notice biographique décrivant votre expérience dans le domaine de la garde d'enfants et toute formation pertinente.
2. Un bref énoncé (un ou deux paragraphes) de vos principes sur l'éducation des enfants, c'est-à-dire la ou les qualités qu'il est le plus important selon vous de développer chez les enfants et la manière dont vous croyez pouvoir le faire.
3. Vos vues et pratiques en ce qui concerne les aspects suivants :

Alimentation (exemples)

Les repas doivent être détendus et informels; il faut encourager mais ne jamais forcer les enfants à essayer de nouveaux aliments. ou Il faut encourager les enfants dès un jeune âge à acquérir de bonnes manières à la table. Il s'agit, aux repas, de manger et non pas de discuter, de jouer, de chanter, etc.

Apprentissage de la propreté (exemples)

J'ai trouvé des moyens très efficaces d'entraîner les enfants à la propreté et je crois que les enfants ne devraient plus porter de couches lorsqu'ils atteignent l'âge d'environ 30 mois. ou Je crois que les enfants ne sont pas tous prêts en même temps à devenir propres. Quand nous aurons des indices que l'enfant est prêt, discutons d'un plan pour l'aider à devenir propre.

Siestes (exemples)

À mon avis, il est très important que tous les enfants d'âge préscolaire se reposent ou dorment chaque jour pendant une heure et demie. ou Les besoins de sommeil varient selon les enfants, et j'adapte donc ma routine selon que les enfants ont besoin de plus ou de moins de sommeil.

Discipline (exemples)

Pour aider les enfants à comprendre ce qui constitue un comportement acceptable, je marque des temps d'arrêt, je retire des privilèges, je parle d'une voix ferme, j'explique les conséquences, etc.

Ligne de conduite sur les enfants malades (exemples)

Je ne permets pas à un enfant de venir à la garderie si il ou elle fait plus de 101F ou 38.5 C degrés de fièvre, vomit, a la diarrhée, etc. (voir à l'annexe 5 un exemple de ligne de conduite sur les enfants malades).

Éléments qui peuvent aussi être inclus

Tout ce que vous estimez important. Par exemple :

Jouets (exemples)

Vous êtes prié de laisser les jouets spéciaux à la maison. Nous sommes bien équipés, et les enfants ont beaucoup de difficulté à partager un article préféré avec les autres enfants. Ou En partageant des jouets spéciaux qui viennent de chez eux, les enfants apprennent à coopérer, et cela élargit l'éventail de jouets qu'ils utilisent.

Participation des parents (exemples)

J'aime que les parents se sentent impliqués dans notre garderie en milieu familial. Vous serez à l'occasion invité à participer à des activités spéciales avec les enfants, et j'espère que vous pourrez vous joindre à nous. Je vous tiendrai également au courant des projets en cours et vous demanderez de nous donner ce que vous n'utilisez plus comme des boîtes de carton, des plateaux à viande en styromousse, etc. Votre enfant en sera ravi!

Ces listes ne sont pas exhaustives. Réfléchissez attentivement à vous-même, à votre domicile et à votre style et incorporez ces aspects à votre énoncé de principes personnel.

Annexe 9 : Exemple de formulaire de renseignements sur l'enfant

Nom de l'enfant _____

Nom qu'il préfère _____

Date de naissance _____

Profession de la mère _____

Profession du père _____

Noms et âges des autres membres du ménage :

_____ relation avec l'enfant _____

_____ relation avec l'enfant _____

_____ relation avec l'enfant _____

Quelle langue parlez-vous à la maison? _____

Y a-t-il des mots spéciaux qui m'aideraient à communiquer avec votre enfant?

Veuillez décrire des problèmes spéciaux, des préoccupations ou des ennuis que vous avez eus avec l'enfant et qui m'aideraient à mieux le comprendre?

Y a-t-il des pratiques ou fêtes ethniques que je devrais connaître? _____

Si votre enfant a des craintes ou réactions particulières, veuillez les décrire et m'indiquer comment vous avez réglé la situation.

S'est-il produit récemment des changements importants dans votre famille? (Exemple, naissance, déménagement, mortalité, séparation ou divorce)

Votre enfant a-t-il (elle) déjà fréquenté une garderie? **Oui / Non**

Type de garde : Autre garderie en milieu familial Garderie à la maison, sous les soins de quelqu'un d'autre.

Comment votre enfant s'est-il adapté à cette situation? _____

Quel âge ont ses camarades de jeu? _____

Décrire en quelques mots la personnalité de votre enfant (p. ex., affectueux, timide, têtu, actif).

Votre enfant est-il propre? _____ Avez-vous des préoccupations particulières en ce qui concerne les habitudes de propreté de votre enfant?

Votre enfant utilise-t-il des mots spéciaux pour dire qu'il a besoin d'aller à la toilette?

Quel est l'état de santé de votre enfant? _____

Y a-t-il des facteurs particuliers en matière de santé dont je devrais être au courant, par exemple régimes spéciaux, allergies, habitudes de sommeil et d'alimentation?

Quelle école votre enfant fréquente-t-il? _____

Devrais-je l'accompagner avant et après l'école? _____

De quel degré de surveillance votre enfant d'âge scolaire a-t-il besoin?

Est-il autorisé à jouer chez des amis après l'école? _____

Pouvez-vous décrire la routine quotidienne que votre enfant a suivie jusqu'à maintenant? _____

Autres commentaires ou préoccupations? _____

Annexe 10 : Exemples de formulaires de renseignements/consentement

Les formulaires de renseignements et de consentement suivants sont destinés à être utilisés lorsqu'on accepte de garder des enfants; il faut demander à la mère et (ou) au père ou au tuteur de les remplir les formulaires voulus avant de commencer à assurer des services de garde.

Nom de famille : _____

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Numéro d'assurance santé : _____

Médecin de l'enfant : _____

Numéro de téléphone : _____

Nom de la mère : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Nom du père : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Traitement médical d'urgence

En cas d'urgence, s'il est impossible de me joindre, j'autorise l'utilisation de toute intervention médicale jugée nécessaire par mon médecin ou, si ce dernier n'est pas disponible, par un autre médecin choisi par ma responsable de garde.

Date : _____

Parent (s) : _____

Responsable de garde : _____

Bilan de santé de l'enfant

État de santé général : _____

Dossier d'immunisation : (joindre une copie du relevé des dates d'immunisation)

Allergies connues ou autres renseignements utiles : _____

Date du début des services de garde : _____

Père ou mère/tuteur : _____

(Signature)

Autorisation de transport

J'autorise par la présente _____ à amener mon ou mes enfants
_____ en excursion ou à faire des sorties en voiture, en
autobus, en taxi ou à pied.

Date : _____

Mère ou père/Tuteur : _____

(Signature)

Autorisation et décharge de responsabilité

Ce formulaire peut être utilisé pour un enfant un peu plus vieux qui, en quittant la garderie, rentre chez lui non accompagné.

Je, _____, mère (père) ou tuteur légal de
_____ autorise par la présente cet enfant à quitter la garderie en milieu familial
de _____ sans être accompagné à _____ (heure) pour rentrer à la
maison. Je décharge par la présente _____ de toute responsabilité à l'égard
de l'enfant après que celui-ci a quitté la garderie en milieu familial tel qu'indiqué.

Date : _____

Mère ou père/Tuteur : _____

(Signature)

Autorisation et décharge de responsabilité

Ce formulaire peut être utilisé pour un enfant d'âge scolaire qui se rend à l'école et en revient à pied sans être accompagné.

Je, _____, mère (père) ou tuteur légal de _____, décharge par
la présente _____, responsable de la garde de mon enfant, de toute
responsabilité à l'égard de ce dernier après qu'il a quitté son domicile pour aller à l'école et jusqu'à son retour
chez elle.

Date : _____

Mère ou père/Tuteur : _____

(Signature)

Entente sur le jeu à l'extérieur

Vous pouvez utiliser ce formulaire pour les enfants âgés de plus de cinq ans qui voudraient par exemple jouer à l'extérieur sans surveillance ou aller visiter un(e) ami(e) chez lui/elle.

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____

Surveillance requise : _____

Restrictions : _____

Nom de l'ami(e) _____ Numéro de téléphone : _____

Nom de l'ami(e) _____ Numéro de téléphone : _____

Nom de l'ami(e) _____ Numéro de téléphone : _____

Date : _____

Mère ou père / Tuteur : _____

(Signature)

Autorisation visant l'administration de médicaments à la garderie en milieu familial

J'autorise l'administration de : _____

(nom du médicament)

à : _____

(nom de l'enfant)

par ma responsable de garde : _____

de la manière suivante : _____

Date : _____

Mère ou père / Tuteur : _____

(Signature)

**Annexe 11: Tarifs quotidiens Résultats du sondage auprès des responsables de garde
d'enfants 2008**

AREA	De l' Heure		Par jour		Par semaine		Demi-journée		Avant et après l'école	
	AVERAGE	RANGE	AVERAGE	RANGE	AVERAGE	RANGE	AVERAGE	RANGE	AVERAGE	RANGE
Alexander Park/Blackburn Hamlet/Beacon Hill(16)	\$7.33	\$6-10	\$37.09	\$32-42	\$188.00	\$150-210	\$31.67	\$25-38	\$13.83	\$6-18
Bayshore/Britannia/Crystal Beach/ Bells Corners (11)	\$7.25	\$6-10	\$37.10	\$35-40	\$173.00	\$160-200	\$30.30	\$25-35	\$15.88	\$12-18
Barrhaven (36)	\$7.50	\$5-10	\$39.39	\$35-45	\$196.83	\$175-225	\$32.80	\$25-45	\$17.98	\$12-35
Casselman/Embrun/Russell /Metcalfe/Osgoode/Greely/ Carlsbad/Kenmore/ Ramsay (25)	\$6.50	\$5-10	\$34.17	\$30-40	\$173.20	\$150-200	\$29.92	\$25-35	\$15.40	\$12-20
Glebe/Ottawa South/Ottawa Centre/Elmvale Acres//Heron/ Alta Vista /Urbandale (22)	N/A	N/A	\$46.56	\$40-61	\$228.00	\$200-305	\$34.22	\$20-45	\$14.89	\$5-25
Hunt Club/Manotick/Riverside South (12)	\$6.83	\$5-8.50	\$38.33	\$30-45	\$197.00	\$190-200	\$31.75	\$25-40	\$15.57	\$14-20
Kanata (34)	\$6.35	\$5-9	\$38.15	\$40-45	\$185.03	\$162.50-225	\$31.80	\$27-40	\$15.94	\$10-30
Orleans/Rockland/ Cumberland (34)	\$6.28	\$3.50-10	\$35.87	\$26-45	\$182.22	\$130-225	\$28.25	\$20-45	\$15.61	\$5-30
Ottawa West/Bel-Air/South Oway Centrepointe/Blossom Pk/Fisher Heights/Parkwood Hills (19)	N/A	N/A	\$39.19	\$35-45	\$212.14	\$175-275	\$31.71	\$25-35	\$15.00	\$10-20
Stittsville/Carp/Dunrobin/ West Carleton (21)	\$6.00	\$5-8	\$38.37	\$35-45	\$195.00	\$190-225	\$29.68	\$25-37	\$17.44	\$10-25
230 réponses	\$6.68	\$3.50-10	\$38.24	\$26-61	\$192.03	\$130-305	31.04	\$20-45	\$16.25	\$5-35

Annexe 12 : Avantages de l'adhésion
UNE COTISATION DE 25 \$ PAR ANNÉE VOUS DONNE DROIT À CE QUI SUIT :

- six numéros du bulletin Together in Caring;
- des ateliers éducatifs et amusants;
- des activités spéciales telles que des sorties au champ de citrouilles, au verger, à la cabane à sucre, le souper annuel des intervenantes, des soirées pour les fêtes et les célébrations spéciales;
- l'occasion de rencontrer des familles qui deviendront éventuellement des clients grâce à la « Connexion services à l'enfant »;
- un soutien téléphonique « Ligne chaleureuse »;
- l'accès à une importante bibliothèque de ressources;
- l'accès à une photocopieuse, une machine à laminer et un emporte-pièces avec des formes de découpage assorties;
- le droit de voter aux rencontres du comité de restructuration, aux rencontres générales annuelles et aux rencontres spéciales;
- plusieurs rabais destinés à nos membres